

Séminaire de formation

Signalisation des voies d'évacuation Eclairage et alimentation de sécurité

L'interprétation et l'application de la directive de protection incendie 17-15 de l'AEAI « *Signalisation des voies d'évacuation - Éclairage et alimentation de sécurité* » de même que les règles techniques reconnues dans le domaine de l'éclairage et l'alimentation de sécurité, représentent des difficultés non négligeables, non seulement pour les installateurs, mais aussi pour les planificateurs, ingénieurs et architectes.

L'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments propose un séminaire de formation de 0.5 jour en ce domaine, afin d'apporter les précisions nécessaires quant à l'interprétation des règles techniques et leur réalisation conforme.

Déroulement

Cette formation (0.5 jour) traite principalement les thèmes suivants:

- Signalisation des voies d'évacuation et des issues
- Eclairage de sécurité
- Alimentation de sécurité

Le cours se fonde notamment sur:

- La directive de protection incendie AEAI 17-15
- la norme sur les installations électriques à basse tension NIBT (SN 411000)
- la norme SN EN 1838 « Éclairagisme - Eclairage de secours »

Public cible

- Bureaux d'ingénieurs électriciens
- Installateurs-électriciens et conseillers en sécurité électrique
- Architectes
- Autorités cantonales et communales en protection incendie
- Chargés de sécurité dans le domaine de la protection incendie
- Autres professions dans le domaine de la sécurité

Inscription et infos

Vous pouvez vous inscrire à la formation au moyen du bulletin d'inscription en ligne:

www.ecab.ch → Onglet Prévention → Rubrique **Eclairage de sécurité**

Le nombre de participants à une formation est limité !

Pour toute question, veuillez vous adresser à notre secrétariat:

prevention@ecab.ch ou 026 305 92 35